

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 5 OCTOBRE 1979 - N°966

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

La reconduction de la loi Veil, ça ne suffit pas !

Ainsi donc, le conseil des ministres en a décidé mercredi, la loi Veil sera reconduite telle quelle, avec toutes ses limites et ses insuffisances. Même s'il est précisé cette fois-ci qu'elle doit avoir un caractère «permanent», rien ne garantit son application.

LIRE EN PAGE 8

Gravelines, Tricastin : grève pour empêcher le chargement des centrales

A la suite de la découverte de 47 fissures dans la cuve du réacteur de la centrale de Gravelines et face à l'attitude d'EDF qui refuse de tenir compte de la sécurité, les travailleurs et leurs sections syndicales ont décidé mercredi de se mettre en grève et d'occuper l'enceinte afin d'empêcher à tout prix la mise en route du réacteur. Depuis mardi, à l'appel des syndicats CGT et CFDT, les travailleurs de l'EDF de la centrale de Tricastin sont en grève pour s'opposer au chargement du réacteur.

LIRE EN PAGE 4

30^e anniversaire de la République populaire de Chine

Samedi, un numéro spécial du Quotidien du Peuple

20 pages, incluant un supplément spécial de 12 pages consacrées à la Chine

Giscard en Aquitaine Première étape d'une tournée électorale

C'est par l'Aquitaine que Giscard a entamé sa tournée pour les élections présidentielles. La région présente, au niveau des rapports entre partis bourgeois, des caractéristiques propres à intéresser de près le président. Les équilibres politiques se partagent en effet entre un RPR assez proche de l'Elysée, dominé par la personnalité de Chaban-Delmas (élu président de l'Assemblée nationale par les voix de l'UDF) et une gauche au sein de laquelle le poids du PS se conjugue avec une tradition radicale-socialiste tenace. Les frontières entre droite et gauche ne sont pas ici toujours aussi nettes qu'au niveau national, et les socialistes locaux (sans même parler des radicaux) ont souvent su trouver un terrain d'entente avec la droite. C'est avec quelques voix de gauche que Chaban-Delmas a pu rester longtemps président du conseil régional d'Aquitaine. Et au cours de son passage à Agen,

Giscard sera reçu par son ministre des Affaires Etrangères, Jean-François Poncet président du conseil général de Lot-et-Garonne, où la gauche est majoritaire.

Une occasion donc pour (re)lancer les avances au centre gauche. Avances qui ont reçu un début de succès dans la région puisque certains radicaux de gauche ont rejoint le giron majoritaire, le moins inconnu d'entre eux étant Caillaud, sénateur du Lot-et-Garonne.

Dans cette région où les élections législatives se sont souvent jouées dans un mouchoir, le centre mou est un terrain de chasse qui peut être fructueux, d'autant qu'il a l'habitude de se laisser explorer. Reste à savoir à l'encontre de ces calculs politiques, quel sera le poids du mécontentement croissant dans une région où le taux de chômage est l'un des plus forts de France.

Après une semaine d'occupation ALSTHOM-BELFORT : UNE COMBATIVITE INTACTE



Les femmes de grévistes avec l'intersyndicale appelaient les travailleurs de l'Alsthom-Atlantique et l'ensemble des travailleurs de Belfort à manifester en ville.

De nombreuses délégations d'autres entreprises étaient présentes : CIL-Honeywell Bull, cheminots, Gondrand. C'est environ 4 à 5000 personnes qui se dirigent à 17 H vers le centre-ville. La manifestation où fleurissent de nombreuses banderoles préparées dans l'usine occupée, suscite des réactions de sympathie parmi de nombreuses personnes à leurs fenêtres, surprises par l'ampleur du rassemblement. Au milieu du cortège, un camion couvert de banderoles et de manifestants, d'où étaient repris des mots d'ordre variés, humoristiques, certains chantés, entrecoupés des coups de klaxon du camion, d'une grosse caisse, des pétards... «On n'a jamais vu ça à Belfort» disaient de nombreux travailleurs.

La manifestation se dirige ensuite vers le centre-ville par les grandes artères devant l'hôtel du Lion qui appartient moitié à Peugeot, moitié à l'Alsthom et qui sert actuellement de quartier-général à la direction. Arrêt de quelques minutes pour scander des mots d'ordre et huer les cadres qui viennent

travailler. Puis le cortège parcourt les rues commerçantes principales, la place de la gare et enfin arrive à la préfecture où de nombreux mots d'ordre sont scandés et chantés. Puis un discours au nom des syndicats CGT-CFDT-FU, très combatif exprime la volonté des travailleurs d'imposer leurs revendications : «En 1968, la lutte a commencé par une seule usine. Si par notre occupation, nous devons être les premiers, ce serait notre fierté !». Puis la manifestation s'est dispersée et les travailleurs sont retournés à l'Alsthom. Les commentaires allaient bon train au retour, certains ne cachaient pas une part de déception. Pourquoi la manifestation n'a-t-elle pas frappé plus fort, par exemple en expulsant les cadres antigrevistes de l'Hôtel du Lion ? En fait, c'est tout un débat sur les formes d'action qui a commencé et qui doit mûrir. Il est clair en tout cas que la combativité des travailleurs d'Alsthom est intacte après une semaine d'occupation, et que les patrons devront bien en tenir compte dans les négociations de vendredi.

CORRESPONDANT BELFORT

Après le 30^e SICOB : problèmes présents pour une vision d'avenir

3

TELETEL

Par Jean JAULIN et Gilbert GERLAND

CAP GEMINI SOGETI

«Aujourd'hui télételet vous permet, en raccordant votre téléphone à votre téléviseur, de consulter sur votre écran les informations que vous avez demandées par téléphone. Avec télételet, on entre dans l'ère de l'information «à la carte» chez soi et sur son lieu de travail».

Cette définition brève de télételet est donnée par un de ces prospectus publicitaires agressifs distribués au stand de la DGT (Direction Générale des Télécommunications) au Sicob. Le conseil des ministres de septembre dernier a donné à télételet le signal du coup d'envoi de cette campagne publicitaire. Dès 1980, une première expérience de 3 000 utilisateurs aura lieu à Vélizy et aux environs. Nous en donnons ici un premier aperçu. Mais il faut se garder d'en tirer de rapides conclusions. De nombreuses précisions pratiques ne sont pas réglées.

Dans le prolongement des articles précédents, télételet n'est rien d'autre qu'une application concrète de la télématique. Plus précisément du vidéotex. En quoi consiste le vidéotex ? Il s'agit d'un terminal combinant une télévision, un clavier alphanumérique et un téléphone. L'ensemble relié à un réseau public offrant un certain nombre de services.

Techniquement, les choses se passent de la façon suivante. Vous avez un récepteur de télévision couleur, équipé d'une «boîte noire» ; la transmission analogique des images est traduite en numérique (chaque point de l'image étant codé). Equipé de votre téléphone et d'un clavier alphanumérique (bientôt les deux ne feront qu'un), vous appelez le réseau télételet de votre localité, lui-même branché sur d'autres réseaux (Antiope, Transpac...).

INFORMATION PRESSE-BOUTONS

Vous pouvez alors avoir accès à une multitude de prestataires de services. Tels de organes d'informations locales, résultats des matchs sportifs, événements politiques, etc.. Les informations nationales, la météorologie, la SNCF, le catalogue de La Redoute, les petites annonces locales ou nationales, des banques de données en tous genres (Documentation française), et même votre banque si elle est abonnée au réseau. Vous pourrez de la sorte consulter votre compte bancaire en permanence grâce à votre clé de contrôle personnelle.

Avec le Vidéotex, deux types de systèmes sont à différencier. L'un, promu par TDF, utilise la transmission hertzienne. Il s'agit d'Antiope (acquisition d'images organisées en page d'écriture). L'utilisateur recevra des informations, mais sans pouvoir intervenir autrement que par le choix des pages d'information. L'autre système, basé sur les réseaux téléphoniques et appuyé par la DGT (Direction Générale des Télécommunications), doit permet-



Antiope : promu par Télédiffusion de France.

INFORMATION A DOMICILE, INFORMATION A VENDRE

tre à l'usager un dialogue interactif avec des banques de données. Ainsi, en consultant le catalogue de La Redoute, vous pourrez immédiatement commander l'objet souhaité, débité simultanément à votre banque.

EXPERIENCE CHEZ LES CADRES

Revenons au cas de Vélizy. Plus concret, il permet ainsi d'éviter les envolées lyriques de cette myriade de révolutionnaires en puissance que la bourgeoisie vient de découvrir dans ses propres rangs.

Tout d'abord, pourquoi Vélizy ? (qui touchera en réalité 6 cantons dont Jouy-en-Josas Versailles). Point de mystères. Cette banlieue présente la particularité d'abriter dans ses jolies résidences le fleuron des techniciens supérieurs, ingénieurs et couches aisées de la région parisienne. Il faut savoir que sur les 3 000 appareils installés, 2 500 le seront chez des particuliers, à leur demande certes, mais doublée d'une enquête sociologique. Le portrait-robot sera le suivant : Possédez-vous une TV couleur ? Votre consommation téléphonique est-elle suffisante ? Etes-vous d'un point de vue socio-économique à la hauteur du cobaye dont la DGT a besoin ? Les 500 autres appareils seront installés dans des entreprises et quelques uns dans des services publics comme les postes.

PAYER POUR INFORMER ?

Comment fonctionnera le système de «l'ère nouvelle» ? qui aura accès au réseau ? Quels seront les prestataires de services ? A quel prix ? Va-t-on vers cette «transparence de l'information, merveilleux outil de la démocratie avancée ?».

Dans l'expérience de Vélizy, la DGT n'aura qu'un rôle de marketing. Elle vise à vendre son système à des sociétés jugeant

l'expérience rentable à moyen terme bien sûr, car à court terme, on peut supposer que chacun ira de sa ferme intention d'honorer le public de ses services gratuits.

180 prestataires de service sont appelés à se faire connaître. On pourrait de la sorte penser que pour la rubrique «information locales», des associations pourraient demander à y avoir accès. Cependant, le coût de l'opération mettra-t-il tout le monde sur un pied d'égalité ? Il en coûtera 1,5 millions de centimes d'abonnement par an, plus 100 F par page.

Pour ceux qui ne pourraient pas payer ce prix ou le rentabiliser, ils pourront tout de

même, sans abonnement, faire passer une page pour la modeste somme de 300 F. Pour combien de temps ? Ici rien n'est précisé. Hasard ? Bref, Monsieur Nora se sera certainement égaré dans son rapport sur l'informatique en annonçant la mort de la société marchande !

Quand à l'utilisateur, que lui coûtera l'accès à télételet ? Pour l'instant, à chaque utilisation, le prix d'une communication téléphonique normale (0,50 F) et selon chaque prestataire de service, un prix pour l'information vendue, qui sera automatiquement perçu comme une redevance téléphonique. Ainsi, il pourra lui en coûter 1, 2 ou 5 F pour consulter le fichier de la documentation française.

QUELQUES AUTRES SERVICES DE DEMAIN

— **La téléarme** : Moyennant une redevance de 20 F, les personnes âgées peuvent directement alerter un système de surveillance grâce à un numéro qui se compose automatiquement. L'extension du système se fera en 1980.

— **Le système d'alerte derrière les barrages** : la totalité des barrages français devraient être équipés de ce système d'ici 1981. Des capteurs installés en aval du barrage peuvent, par liaisons téléphoniques avec des sirènes, alerter toutes les populations environnantes dès les premiers jours de rupture.

— **La télé-convivabilité** : Déjà depuis 1978 en Lozère, un système permet à 10 personnes d'entrer en communication entre elles sur un même numéro banalisé.

— **La télécopie** : Elle permet de transmettre à distance des textes et des dessins, par la transformation des emplacements blancs et noirs en signaux électriques, grâce à un système photo-électrique. Celui-ci, branché sur un téléphone, reproduit le document à n'importe quelle distance et avec une durée variant de 2 à 6 minutes.

L'obstacle principal à la diffusion de ce système tenait à son prix, de 10 000 à 50 000 francs. Soucieux là encore de développer le marché national, le gouvernement vient de lancer un marché pour le développement d'un télécopieur grand public, n'excédant pas 2000 francs. Thomson s'est déjà assuré la moitié du marché. Les prévisions font état de 7 millions de télécopieurs en 1987, et 17 millions en 1992.

30 millions de francs ont été débloqués pour les études, essais et premières commandes.

— Enfin, il y a la **téléconférence** dont la technique consiste, par l'intermédiaire d'un réseau normal de communications, à assurer des conférences à distance.

Enfin, qui sera chargé de la

gestion du réseau local et de sa connexion à d'autres réseaux ? Il s'agit non de la DGT, mais d'une entreprise privée de services et conseils en informatique. Les fameuses SSCI, dont tout le monde sait maintenant que la France en compte suffisamment pour être au 2^e rang mondial de cette spécialité, derrière les USA. Dans le cas de Vélizy, elle s'appellera "Cap Gemini Sogeti". C'est elle qui aura la charge de gérer l'ensemble du réseau local, quitte à programmer elle-même des pages si elle le juge utile. Ainsi pour les informations locales et nationales, mais aussi bien d'autres choses.

Si l'utilisateur aura quelque poids du fait qu'il consommera ou ne consommera pas, on retrouve là encore les grandes inégalités fondamentales de la société. Aura d'autant plus de poids, celui qui sera le plus gros utilisateur. Tandis que de l'autre côté, la présence directe du peuple ne sera-t-elle pas largement conditionnée par ses moyens financiers ? Certes, les syndicats, ou les partis politiques pourront avoir accès au réseau télételet. Mais à quel prix ? Pour l'instant rien n'est défini du point de vue de la participation démocratique des masses à la constitution du réseau. Tout au plus envisage-t-on que les municipalités y aient accès plus facilement.

INFORMATIO ET CONSOMMATION

Le «Succès» de l'opération télételet est donc lié à certains objectifs (optimistes ?) Concernant le mode de consommation des masses. Pour la TV couleur, 30 % seulement des ménages en sont équipés contre 100 % aux USA et au Japon. Le gouvernement table sur 14 millions de postes couleurs en 1985. C'est en effet une condition nécessaire à l'élargissement de l'expérience. Enfin, concernant télételet, la DGT prévoit que le nombre de postes passera de 250 000 en 1982 à 10 millions en 1987 et 30 millions en 1992.

Au-delà de cet aspect économique, télételet apparaît bien comme un outil intéressant et utile pour les communications de demain, permettant de modular l'autonomie locale, décentralisation, et centralisation d'informations en tous genres. Il reste qu'aujourd'hui l'aspect commercial semble dominer nettement l'opération. Ces impératifs de rentabilisation peuvent ainsi conduire à l'hégémonie des centres financiers en tous genres. Le progrès, on le voit ici, apparaît nettement lié à l'image de la société future qui le mettra en œuvre.

Dans notre prochaine édition
LA TÉLÉMATIQUE : UNE BATAILLE INDUSTRIELLE MONDIALE

LUTTES OUVRIERES

Après les auxiliaires et les vacataires

LES SOUS-VACATAIRES
A BOBIGNY-CTA

Au centre de tri de Bobigny, on apprenait au cours du mois de juillet dernier, que l'administration des PTT allait devancer les vœux de Barre sur le travail à mi-temps dans la fonction publique... d'une façon très spéciale. En effet, il ne s'agissait pas de permettre à des postiers ou des postières de travailler à mi-temps, mais d'embaucher des auxiliaires à mi-temps pour les faire travailler pendant la période de pointe de la

journée (17 à 21 h). Ils devaient être affectés dans la brigade qui travaille en 17-24, c'est-à-dire de 17 h à 24 h, du lundi au vendredi. Or cette brigade travaille 35 h par semaine et ces auxiliaires auraient dû se contenter de 20 h, donc 20/35* de mois par rapport à leurs collègues de brigade. Mais, un auxiliaire aux PTT est payé sur la base de 41 h par semaine et, de ce fait, ces nouveaux vacataires sont payés 20/41* de mois.

Quand on vous dit que les PTT sont «quotidiennement vôtres» ! Vous faites un travail qui est égal aux 2/3 de celui de vos collègues de brigade, et qui plus est, à l'heure de pointe du trafic, mais vous n'êtes payés que moins de la moitié ; mais, ne vous plaignez pas, puisque c'est «un salaire d'appoint».

Car, les PTT ont le culot de le présenter comme un salaire d'appoint lorsqu'ils en discutent avec les syndicats dans la boîte, mais

recrutent des métallos au chômage, ou des ex-lycéens à la recherche d'un premier emploi.

Ces travailleurs embauchés en qualité de sous-vacataires devaient être expérimentés en août à Bobigny. Les sections syndicales CFDT, CGT, FO et CFTC ont vivement protesté dès qu'elles ont été informées par le directeur de l'établissement et ont décidé de mener la discussion avec ces nouveaux collègues dès leur arrivée.

L'expérience devait ensuite être étendue au Nord-Pas-de-Calais, à l'Auvergne et à toute l'Ile-de-France.

Début août, il en est arrivé 3 au centre de Bobigny ; depuis, l'un a démissionné, l'autre a été mis à la porte (on l'a appris trois semaines plus tard).

Enfin, pour terminer sur un exemple concret : les vacataires Barre étaient payés 2/3 du SMIC, soit, à l'automne 1977 : 1 300 F. Aujourd'hui, après la grève de février 1978 qui avait vu la suppression du vacariat dans les PTT, les «auxiliaires à 20 h» sont payés 1 200 F. Du sous-vacariat, on vous dit ! Peut-être sont-ils encore aux yeux des PTT trop payés, car on attend toujours les 15 qui devaient arriver début septembre à Bobigny.

Correspondant
BOBIGNY-CTA

A Dunkerque, 4 morts
dans la réparation navale
en 15 jours, c'en est assez !

Le 15 septembre, un ouvrier des chantiers de France à Dunkerque est tué. 13 jours après, trois ouvriers sont tués dans une explosion alors qu'ils effectuaient une réparation à fond de cale du «Walchand». Brûlés très grièvement dans l'explosion, ils ont dû être transportés à Lille car à Dunkerque il n'existe pas de centre de secours pour les grands brûlés.

Cela malgré les risques permanents que courent en particulier les sidérurgistes d'Usinor. Les équipements existent pourtant au Centre Hospitalier de Dunkerque mais ils ne sont pas utilisés, le service dans lequel ils se trouvent n'étant pas ouvert «faute de personnel». Il n'est d'ailleurs pas prévu de l'ouvrir à cause des restrictions budgétaires.

Depuis le dernier accident, les ouvriers de la réparation navale à Dunkerque sont en grève pour imposer leurs revendications sur la sécurité. En particulier, ils exigent la présence d'un permanent sécurité sur les navires élu par les travailleurs et ayant le pouvoir d'arrêter un chantier.

Ils exigent aussi la mise en place d'un SAMU et d'un centre de secours en urgence pour grands brûlés. Pour l'instant, la réponse du patronat a été négative.

Lundi, les ouvriers bloquaient la gare de Dunkerque et le train au départ pour Paris. Mardi et mercredi pour les funérailles des victimes, des arrêts de travail ont eu lieu aux Chantiers de France et les travailleurs de la réparation navale manifestaient à Dunkerque.

CORRESPONDANT

ROUEN :
MANIFESTATION
POUR LA
LIBERATION D'UN
MILITANT CGT

IMPRIMERIE LANG :
0,50
D'AUGMENTATION

Mercredi, plusieurs milliers de personnes ont manifesté devant le palais de justice de Rouen pour obtenir la libération de Marcel Lamy, militant CGT. Devant la décision de le maintenir en détention, une nouvelle manifestation est prévue pour jeudi.

A la suite de leur action de grève, les travailleurs de l'imprimerie Lang ont obtenu une augmentation de 0,50 F de l'heure, dont la moitié dépendra des résultats d'exploitation. Les grévistes réclamaient 1 F d'augmentation.

PLM : DEBRAYAGES
PARMI LES AMBULANTS
POUR LES EFFECTIFS

Depuis quelques semaines, la situation est tendue au PLM, surtout au transbordement et pour les ambulants. Au centre des problèmes, une fois de plus, les effectifs. Les PTT n'ont pas embauché le personnel saisonnier qu'elle emploie habituellement dans la période d'été. Une fois leur période terminée, ils sont donc partis. Dans le même temps, la politique d'embauche au compte-goutte s'est aggravée. Cela se traduit concrètement, presque chaque soir, par

des découverts importants au transbordement et dans les services ambulants, c'est-à-dire sur une brigade de 8 ambulants par exemple, seulement 5 ou 6 en poste, pour un travail qui ne diminue pas. Comme seule solution, l'administration a trouvé la suppression des repos compensateurs pour le mois d'octobre ! Déjà la semaine dernière, devant cette situation scandaleuse, des débrayages ont eu lieu sur le tas. Les ambulants en particulier refusent de partir avec de tels découverts.

D'autant plus que 20 000 jeunes ont été reçus aux différents concours des postes et attendent depuis des mois leur nomination. En conséquence, les sections CGT et CFDT ont déposé un préavis de grève allant jusqu'au 7 octobre, pour obtenir les emplois nécessaires, l'arrêt des découverts, l'annulation de la circulaire remettant en cause les repos compensateurs pour octobre, ainsi que l'augmentation et la mensualisation des frais de voyage.

POLITIQUE

La session d'automne de l'Assemblée Nationale s'est ouverte par l'évocation d'un problème non négligeable : celui de la Défense Nationale. Si les députés se sont contentés de quelques passes d'armes, réservant (peut-être) le vrai débat pour la discussion du budget de la Défense nationale, il n'en reste pas moins que quelques problèmes importants ont été posés.

Votée en juin 1976, la loi de programmation militaire, qui définit les grandes orientations en matière de défense pour une période de cinq ans (1977 - 1982), devait faire l'objet d'un examen parlementaire, trois ans après le début de sa mise en application. C'est cet «examen» qui a eu lieu l'autre jour à l'Assemblée. Dans son exposé, la loi de 1976 n'apportait pas de modifications substantielles à la politique militaire telle qu'elle fut mise au point sous De Gaulle : on y retrouve la même volonté de s'appuyer sur la force de dissuasion nucléaire, la même volonté de défense «tous azimuts». La politique militaire française n'en a pas moins connu un infléchissement, justement depuis 1976, et plus précisément depuis un certain discours du chef d'état-major de l'époque, le général Méry. L'idée directrice de cet infléchissement tient dans le fait qu'au concept de «sanctuaire» (défendre le sol français, et uniquement

celui-là) s'est substitué le concept de «bataille de l'avant» : si un voisin de la France se trouve attaqué, les forces armées peuvent se porter en avant du territoire national. L'idée tient debout, si l'on part de l'hypothèse qu'une attaque de l'Allemagne par la superpuissance soviétique, pour prendre cet exemple, serait immanquablement le prélude à une attaque contre la France. Cette conception fait donc entrer mécaniquement la France dans un conflit qui ne l'a concerné pas directement et envisage nécessairement une harmonisation — des politiques et des matériels — avec les forces armées de l'OTAN, qui sont sous domination américaine.

LES AMBIGUITES
GOUVERNEMENTALES

Depuis trois ans, le débat sur la Défense Nationale tourne autour de cette question : qu'en est-il de cette harmonisation, et au-delà, comment est con-

Défense nationale

LA DISSUASION
EN QUESTION

que la défense de l'indépendance nationale ?

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le gouvernement entretient le flou sur cette question. Ainsi, si les deux premiers budgets de la loi quinquennale donnaient la priorité aux équipements (soldes, matériels divers) et aux forces conventionnelles, au détriment donc de la force nucléaire, le budget pour 1980 inverse les proportions : le nucléaire y a la priorité. De même, quand le ministre Bourges, évoque cet été : «la nécessaire coopération militaire entre la France et la RFA», il se garde bien de préciser s'il s'agit d'une concrétisation du thème de la bataille de l'avant, ou si au contraire il fait allusion à une hypothétique défense européenne indépendante. Les deux explications ont été fournies par les mêmes milieux proches du gouvernement.

Bourges a répété les mêmes ambiguïtés à la tribune de l'Assemblée. Tout en assurant que «notre sécurité est essentiellement garantie par la dissuasion nucléaire», il a ajouté que «le destin de la France ne peut être séparé de celui du continent. C'est pourquoi une des missions de notre armée est de pouvoir, si le gouvernement le décidait, participer à la défense de l'Europe».

L'EFFICACITE
DE LA DISSUASION
EN QUESTION

Au-delà du flou volontairement cultivé par le gouvernement, quelques faits valent d'être rappelés. Ainsi, s'il serait certes faux de prétendre que le gouvernement abandonne le principe de la dissuasion nucléaire, force est de constater qu'un effort important (et discret) a été réalisé pour développer les

forces d'interventions destinées à faire régner l'ordre de l'impérialisme français en Afrique. La décision prise en septembre de créer une demi-brigade spécialisée à cet effet, en est un exemple. De la même manière, on peut s'interroger sur l'efficacité de la dissuasion, au regard des derniers développements «techniques» des armements des superpuissances : la force de frappe française est jusqu'à présent concentrée principalement en un point, le plateau d'Albion, et secondairement dans les sous-marins nucléaires. Depuis la définition de ces priorités, les soviétiques ont mis au point des missiles susceptibles d'avoir une précision au mètre près. On ne peut donc plus parler d'«invulnérabilité» à propos du plateau d'Albion. L'efficacité de la dissuasion, qui est pour une large part celle de la riposte, exigeait

des transformations. L'accroissement de la force sous-marine stratégique, ou la détention de missiles nucléaires stratégiques mobiles. De ce point de vue, Bourges n'a pu que faire un constat de carence : s'il y a bien maintenant la présence permanente «de deux sous-marins nucléaires à la mer» ces sous-marins restent au nombre de cinq au total. Le sixième sous-marin nucléaire, pourtant inscrit dans la loi de programmation militaire, ne sera pas opérationnel avant... 13 ans. Quand aux missiles stratégiques (sol-sol) mobiles, ils en sont «au stade de l'étude».

Autant de faits qui portent à croire que l'auto-satisfaction gouvernementale en matière de défense n'est pas de mise.

Nicolas DUVALLOIS

INFORMATIONS GENERALES

Ainsi donc, côté gouvernement, ministre de l'Industrie et Electricité de France, c'est l'acharnement. Acharnement à vouloir à tout prix introduire du combustible nucléaire dans des réacteurs dont les pièces essentielles sont fissurées. Acharnement à opérer au plus vite la mise en route des centrales Tricastin 1 et Gravelines-1, alors que les travailleurs concernés et leurs organisations syndicales ont clairement déclaré qu'ils s'opposent au chargement, tant que des contrôles complets des cuves et des générateurs de vapeur n'auront pas été effectués.

Les différentes déclarations de A. Giraud, ministre de l'Industrie et de l'Energie-Morizet, l'expert officiel en matière de sûreté nucléaire, ou encore de la Direction de l'EDF, se résument à un seul argument : il ne faut pas prendre de retard dans le programme électro-nucléaire.

Ainsi on a pu entendre, il y a 2 jours l'expert officiel avouer qu'il n'était pas possible de réparer les fissures dans les centrales en instance de chargement, car cela entraînerait un retard de 9 à 12 mois dans leur mise en service ! Le choix est clair : rien ne doit entraver les décisions prises en 1974 par le gou-

vernement Messmer, confirmées en 1976 et récemment en avril 1979 : la construction, le démarrage et la mise en service de 6 à 7 tranches de 900 MWe, ou 4 ou 5 de 1 300 MWe par an, c'est-à-dire une centrale tous les 2 mois doit se poursuivre. Et rien ne doit modifier le fait qu'EDF, en matière d'équi-

Programme électro-nucléaire français :

«APRES NOUS, LE DELUGE...»

pements et de production d'énergie, ne fera que du nucléaire, tout doit être mis en œuvre pour accélérer le programme électro-nucléaire !

CHEZ NOUS
LE NUCLEAIRE
EST SUR

Peu de choses ont arrêté ces messieurs. L'accident de Three Mile Island, début avril 1979, suivi une semaine plus tard d'un accident du même type à Gravelines, heureusement lors des essais à vide, n'a eu pour seule conséquence

que les déclarations devinées célèbres de Barre «chez nous le nucléaire est sûr» ou «il n'y a aucune raison de modifier le programme nucléaire». Que chacun se le dise !

Pourtant, l'accident survenu à Harrisburg, même s'il a fait l'objet de l'envoi d'une «mission» d'études du gouvernement, était suffisamment important et significatif, puisque les centrales construites en France sont du même type que la centrale US (réacteur PWR). Mais nos responsables ont seulement conclu que les normes

étant différentes, et revues par EDF, l'accident était «impossible».

CHANTAGE
AUX COUPURES
DE COURANT

Le choix de notre bourgeoisie, énorme programme ambitieux de centrales PWR et développement de la filière des surrégénérateurs (type Super-Phenix), n'a donc pas varié depuis 5 ans. L'argumentation non plus. Quand le 19 décembre, 1978, la France est privée d'électricité pendant deux heures, quand cette gigantesque panne met en évidence l'irresponsabilité de la politique énergétique du gouvernement, celui-ci dénonce par la voix de d'Ornano «les retards pris dans l'avancée du programme nucléaire». Et ce thème, déjà amorcé auparavant, va désormais s'amplifier, les communiqués de l'EDF se multiplient, relayés d'ailleurs par la fameuse Agence pour les Economies d'Energie : c'est le chantage aux coupures de courant : en bref, si vous ne voulez pas de coupures durant l'hiver, laissez nous accélérer le programme nucléaire ! Le directeur de l'EDF, Chevalier a annoncé la couleur fin avril : «la marge de manœuvre d'EDF sera au cours des prochains hivers, encore plus faible qu'en 1978-1979». Et les «désistages

préventifs» nous sont présentés comme des mesures inévitables ! L'autre argument n'a pas changé non plus, c'est «l'indépendance nationale». Indépendance toute relative d'ailleurs, vu la faible présence en France de gisements d'uranium. A cela vient s'ajouter le fait que l'énorme gâteau que représente le nucléaire ne pouvait laisser passive une bourgeoisie qui se débat dans la crise inter-impérialiste et la guerre des marchés.

C'EST NORMAL

Alors, on fonce. Un accident survient, un échauffement se produit, une tuyauterie se rompt... mais ce ne sont là que des «accidents normaux» voire «courants chez nos voisins de RFA ou des USA». Le réacteur est à l'arrêt, un accident similaire se produit sur une autre centrale, mais qu'importe, on répare, et vite on redémarre...

La politique de notre bourgeoisie est grave. Grave parce qu'inconséquente, irresponsable. La décision de charger coûte que coûte deux centrales fissurées nous indique ce qui nous attend demain : un mépris total de notre sécurité. Les travailleurs concernés à Tricastin et Gravelines ne sont pas partants pour un tel pari.

Michel BERTEL

Tout va bien monsieur le ministre...

Il n'est pas inintéressant d'examiner le fonctionnement des centrales nucléaires en service. Nous en donnons ici quelques éléments, pour les mois de mai et juin 1979. Bien que l'EDF n'ait jamais évidemment prétendu que toutes les centrales nucléaires en activité marchaient «à merveille», la liste des arrêts et défauts constatés sur des installations nucléaires est assez longue. Il semble même, à la lecture des documents EDF qu'une «marche sans incident» d'un équipement soit plutôt une exception !

- MAI 1979 :

- BUGEY 1 : arrêt du 27 au 31 consécutif à une fuite d'échangeur.
- PHENIX : arrêt du 2 au 4 à la suite d'une rupture de gaine de combustible
- FESSENHEIM : avarie sur la machine de chargement du combustible du réacteur
- CHINON A2 : travaux sur la remise en état des tuyauteries du circuit primaire.
- BUGEY 3 : arrêt nécessité par l'inétanchéité des organes d'admission turbine et travaux sur la robinetterie du circuit primaire.

- CHOOZ (centrale en participation) : arrêt dû au coincement d'une barre de contrôle du réacteur.

JUIN 1979 :

- CHINON A3 : arrêt à la suite d'une rupture de gaine de combustible
- FESSENHEIM 2 : arrêt suite à un échauffement anormal d'un disjoncteur de pompe primaire
- BUGEY 2 : arrêt du 22 au 28 juin à la suite du percement de quelques tubes d'un sécheur surchauffeur.
- BUGEY 3 : arrêt à la suite d'anomalies décelées sur le palier arrière de l'alternateur.
- BUGEY 4 : arrêt le 28 juin pour reprises de fuites sur une vanne du circuit primaire.

Signalons également l'arrêt de Bugey 5 depuis vendredi dernier. Une fuite radioactive s'est en effet produite sur une tige de vanne d'un circuit auxiliaire lié au circuit primaire. Le 30 août dernier, à Bugey 4, une fuite s'était produite à la suite d'un défaut d'étanchéité du circuit primaire. Ce qui était, selon la CGT, le premier accident du genre en France.

Echos du technique dans l'académie de Créteil

Dans les lycées d'enseignement professionnel, la situation est très inégale : dans tel LEP, il manque des heures et des profs, dans tel autre non ; dans tel LEP les effectifs sont très bas, dans tel autre ils sont pléthoriques ; dans tel LEP les machines sont dangereuses et vieilles tandis que tel autre est bien doté.

Des luttes ponctuelles ont eu lieu dans l'académie : au LEP du Kremlin-Bicêtre, pour un poste d'agent, au LEP de Blanc-Mesnil, contre la suppression d'un poste en électricité. Dans ce dernier LEP une double grève des professeurs et des élèves paralyse l'établissement. Plusieurs délégations à 2 ou 300 personnes ont déjà eu lieu au rectorat sans succès. La question de l'occupation du LEP est en discussion tandis que la grève des élèves commence à manquer de perspectives.

Dans les écoles normales d'apprentissage, un fort mécontentement existe contre la suppression des deux années d'école. Une action pour la renomination de Pierre Hemon a également abouti à un succès : Pierre, secrétaire

de la section syndicale CGT du LEP de Fontenay avait été dénoncé par l'un de ses collègues, pour être rentré dans une salle qui n'était pas la sienne, pendant l'examen de juin ! Cette «dénonciation» reprise (ou suscitée ?) par le rectorat avait été le prétexte pour supprimer son poste à la rentrée. Avec le soutien de l'UL de Fontenay, et le mouvement de protestation s'amplifiant, le rectorat lui a redonné un poste.

Lutte ponctuelle contre l'austérité et le redéploiement de l'école d'une part, lutte contre l'autoritarisme de l'administration d'autre part, telle est la situation à Créteil. Parallèlement, l'unité syndicale semble avancer de façon tangible entre le SGEN et le SNETP CGT. Dans le Val-de-Marne, une action commune s'engage pour la renomination de Mallot, professeur de mathématiques à Cherioux (Vitry) exclu de l'enseignement par un jury d'exception en juin. Des discussions sont engagées entre les deux syndicats sur la perspective de la marche des auxiliaires du 26 octobre.

Correspondant CRETEIL

On licencie des maîtres auxiliaires, mais on recrute des retraités

Alors que 8 000 maîtres auxiliaires n'ont toujours pas retrouvé d'emploi, que plusieurs milliers sont affectés sur des services partiels, le Recteur de Nice vient de faire publier par le journal *Nice Matin* (daté du 26 septembre) un communiqué indiquant que le service du personnel des maîtres auxiliaires du Rectorat de Nice sollicite des candidatures de professeurs retraités dans les disciplines suivantes : italien, espagnol, philosophie, anglais, sciences et techniques économiques. Le Recteur, pour justifier cette initiative, s'appuie sur les directives et déclarations ministérielles qui demandent aux Recteurs de ne plus employer de personnels susceptibles d'acquiescer des droits à la titularisation.

Le recours aux retraités s'accompagne de l'utilisation croissante, dans de nombreuses académies, de

vacataires, employés pour quelques mois puis définitivement remerciés.

Après les retraités, les titulaires. Dans une circulaire publiée au dernier Bulletin Officiel (n° 34) le ministre autorise les Recteurs à utiliser comme remplaçants des professeurs absents tous les professeurs débutants mis à disposition des recteurs (4 000) et tous les nouveaux P.E.G.C. (Professeurs d'Enseignement Général des Collèges).

Ces faits montrent l'urgence des négociations pour que soient apportées des solutions sérieuses et définitives aux problèmes de l'auxiliaire et du remplacement. Dans l'intérêt du personnel, et dans celui des élèves qui, une fois de plus, est sacrifié à des impératifs de gestion à très court terme.

Communiqué du
SGEN-CFDT

RECTIFICATIF

Deux regrettables erreurs se sont glissées dans l'interview du journal *Sud* (QdP du 4 octobre).

Il fallait lire, au milieu de la 2^e colonne : «... on va pouvoir mieux couvrir la région. Deuxième diversification...» et en bas de la 3^e colonne : «On s'est aperçu qu'il y avait les derniers temps une neutralisation du ton, un nivellement qui faisait un journal peu intéressant».

DEUX OUVRIERS DU
BATIMENT
GRAVEMENT
INTOXIQUES

Après avoir manipulé un produit hautement toxique, le «clean S», deux ouvriers du bâtiment ont été victimes de graves lésions cutanées, troubles de la vue et évanouissements. Le patron qui a licencié ses deux ouvriers après l'accident est poursuivi en jus-

tice par l'union syndicale de la construction.

NOUVELLE
INTOXICATION
ALIMENTAIRE
DANS UNE CANTINE

Une cinquantaine d'enfants fréquentant les cantines scolaires de Besançon ont été victimes d'une intoxication due une fois de plus au manque d'hygiène qui règne dans des écoles.

le quotidien du peuple

- Directeur politique Charles Villac
- Rédacteur en chef
et section luttes ouvrières Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints Marc Levigan,
Fabien Vaudois, Jean Lernet
- Section politique Nicolas Duvallois
- Section internationale Jean-Paul Gay
- Section informations générales Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N° 668 J
CCPN° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Rassembler, avec certaines radios européennes, l'ensemble des radios libres françaises, était un pari hasardeux : les divergences qui avaient scindé le mouvement pourraient-elles être surmontées ? Grâce au sérieux de plusieurs radios libres qui ne se reconnaissent pas dans certaines polémiques fortement personnalisées, un texte rassemblant les positions communes des radios libres a pu être voté à la quasi unanimité. Toutes les contradictions ou ambiguïtés n'ont cependant pas été levées, notamment vis-à-vis du Parti Socialiste.

Il y a un an, le mouvement des radios libres françaises se scindait en deux organisations : l'Association pour la Libération des Ondes (ALO) et la Fédération Nationale des Radios Libres non commerciales. Comme l'indique cette dernière appellation, le sujet de discorde était alors la possibilité ou non d'utiliser la publicité comme moyen de ressources. La Fédération l'excluait absolument, l'ALO voulait le réglementer. A cela s'ajoutaient d'autres divergences : tandis que l'ALO cautionnait l'opération Fil Bleu, la radio des giscardiens maîtres Chassaing et Delmas, la Fédération la dénonçait et s'affirmait résolument du côté des luttes populaires.

La réunion de Longwy allait confirmer ces antagonismes ou révéler une situation nouvelle dans le « paysage » des radios libres en France ?

UN FAUX PROBLEME : LA PUBLICITE

Une chose est certaine : le passé n'est pas complètement enterré et nous l'avons dit (1), les querelles n'ont pas manqué le

week-end dernier. L'intervention de Radio-Pomarde, la « radio-pilote » de l'ALO en début de séance n'a pas manqué de provoquer des critiques : en relativisant la répression, en reparlant de la publicité, et surtout en semblant donner la priorité à une alliance avec certains milieux giscardiens se disant favorables à l'abandon du monopole. Enfin, l'intervention de Radio-Pomarde ne parlait pas du contenu même des radios libres, et mis à part les débats de la commission programmation, ce sujet n'a finalement pas été abordé d'une manière approfondie en assemblée générale.

De son côté, la Fédération par la voix d'un membre de Radio 93, semblait toucher plus juste en soulignant que la publicité n'était pas le problème puisque les radios libres sont brouillées. Quant à un projet de loi favorable aux radios libres, il n'avait, selon cet intervenant, « aucune chance ».

Malgré tout, et à la grande irritation de bien des radios présentes, la publicité fut une pierre d'achoppement dans plusieurs discussions, en particulier pour la

La réunion des 29 et 30 septembre à Longwy

UN NOUVEAU DEPART POUR LES RADIOS LIBRES ?

Par Claude ANCHER

rédaction de la charte européenne des radios libres. Un faux problème, comme le soulignait Claude Collin (voir encart) qui fut finalement laissé en suspens.

MORATOIRE OU LOI ?

Quant à la « parlementarisation » ou non du problème des radios libres, elle ne fut pas résolue d'une manière claire. L'ALO tenait à proposer un projet

de loi supprimant le monopole et réglementant l'activité des radios libres. La Fédération s'y opposait « les radios libres n'ayant pas à déterminer sous quelle loi elles seraient régies ». Pour terminer, l'unanimité s'est faite sur l'exigence d'un moratoire, juste dans son principe mais qui de toute évidence implique une intervention parlementaire. Comment en effet le gouvernement renoncerait-il à brouiller et autoriserait-il les radios libres, sans modifier les lois répressives défendant le monopole ?

La réalité de ce monopole a donné lieu à certaines confusions. Certains collectifs de la Fédération ont une forte tendance en effet à le déclarer « moribond » ou « périmé », sous prétexte qu'il est violé ouvertement par les radios périphériques et que le gouvernement envisage de concéder une partie du réseau de télécommunications par satellites à Télé-Luxembourg. Le texte commun fait justice de cette appréciation en rappelant que la lutte contre le monopole s'entend plus largement que le monopole formel de diffusion. Le monopole, c'est aussi le monopole idéologique des partis au pouvoir, comme d'ailleurs, celui d'institutions dites représentatives ou des partis de gauche qu'une solution « radios locales » satisfait.

Claude Collin : « L'important, c'est la confrontation des pratiques des radios »

Claude Collin, auteur d'un livre récent sur les radios libres *Ecoutez la vraie différence* était à Longwy. Nous lui avons demandé ses impressions sur la rencontre.

« C'est la première fois que j'assiste à une réunion officielle des radios libres. J'ai été stupéfait par l'animosité qui existait entre les personnes, les organisations, même s'il existe des divergences réelles. Il est pénible de voir certaines discussions politiques sur l'orientation des radios au détriment d'une discussion approfondie sur les pratiques respectives. Ceci dit, il est intéressant de constater à Longwy que désormais une majorité de radios libres en a assez de ces querelles. Bien sûr, je ne veux pas dire que le débat sur les principes doit être escamoté. Encore faut-il ne pas créer de faux problèmes. Ainsi, au cours des débats intéressants qu'a eus la commission programmation sur les pratiques des radios qui fonctionnent réellement, on a pu vérifier que pour l'instant aucune de ces radios ne se pose directement le problème de la publicité, sur lequel il y a eu ici de longues polémiques. »

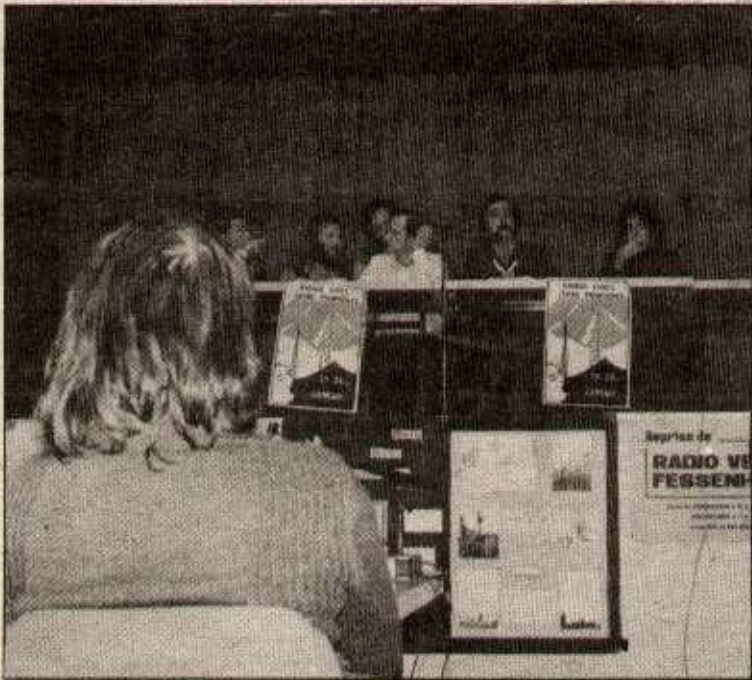
* Edition La pensée sauvage.

QUE PENSER DE L'ATTITUDE DU PS ?

Ces radios « locales » ou « municipales », les deux organisations de radios n'ont pas eu de mots assez durs pour les dénoncer. Mais paradoxalement, l'attitude récente du PS envers les radios libres a donné lieu à d'étranges contradictions. Ainsi Radio-Pomarde, qui a servi de support technique à des Radio-Riposte dans le Languedoc s'indignait qu'un élu PS ait commencé une émission en affirmant qu'il était contre les radios libres. Cela n'empêche pas Radio-Pomarde de se déclarer prête à faire à nouveau de la « prestation de services » (rémunérées) pour le PS... Quant aux dirigeants de la Fédération, dont le collectif Ra-

du PS, l'essentiel n'est-il pas que le PS paraît surtout se servir des radios libres pour ses propres intérêts et notamment son projet de radios locales : par le biais de la « représentativité », le droit à la parole sera retiré à ceux qui le prennent grâce aux radios libres aujourd'hui. Là encore, le texte commun souligne bien ce danger. Mais l'absence d'un débat approfondi sur cette question à Longwy laisse craindre que les conséquences pratiques n'en soient pas tirées par toutes les radios.

Il n'en reste pas moins que le texte commun et les initiatives d'ensemble issues de Longwy ouvrent la perspective d'un approfondissement du débat. En permettant que l'ensemble des



UNE PLATE-FORME COMMUNE DES RADIOS LIBRES FRANCAISES

Ce texte a été adopté à Longwy le 30 septembre à la quasi unanimité des radios présentes.

- Les expériences des radios libres en France sont extrêmement diverses, tant dans leurs objectifs précis que dans leur contenu, leurs modalités, leurs structures de fonctionnement. Mais toutes les radios libres se battent contre le monopole sous toutes ses formes (monopole financier, politique, régional, local, municipal,...), pour la liberté d'expression sur les ondes.

- En étant l'expression des « minorités » sociales, politiques, culturelles ou régionales, l'outil de luttes significatives (sidérurgistes, femmes,...), la manifestation des aspirations à une vie libérée..., les radios libres veulent être le moyen d'une prise de parole par toutes celles et tous ceux qui en sont habituellement privés.

- Par delà cette bataille pour la liberté d'émission, c'est la remise en question de la mainmise du pouvoir, de tout pouvoir sur l'information et sur l'expression dont la liberté doit être sauvegardée tant pour des manifestations individuelles que collectives.

- Les radios libres dans leur ensemble ne sauraient se sentir concernées par des projets dont le seul but serait une nouvelle répartition des pouvoirs de l'information entre les grandes forces institutionnelles dites représentatives. Elles ne sauraient

qu'être inquiètes à l'égard d'initiatives dont le but pourrait paraître un jour comme le maintien ou la rénovation du monopole à l'encontre de la reconnaissance du nécessaire développement des radios libres.

- C'est dire que les radios libres sont décidées à continuer dans les faits leur bataille pour la liberté d'émission, l'indépendance à l'égard de tout pouvoir.

- Les radios libres réunies à Longwy exigent un moratoire de trois ans permettant :

o la continuation de l'expérimentation des radios libres. Les radios libres seraient alors constituées sous la forme d'association à but non lucratif, régies par la loi de 1901 (ou de 1906 pour les départements alsacien et mosellan), renforcée par l'article 6 de la loi de Finances de 1976. La limitation des puissances et de la portée d'émission, l'interdiction de réseaux garantiront le caractère local et non lucratif de ces expériences ;

o la dépénalisation, c'est-à-dire l'arrêt des poursuites judiciaires, du brouillage, des saisies ;

o l'amnistie des inculpés et condamnés à l'heure actuelle.

- Par delà les différences réelles qui existent entre radios libres, la réunion de Longwy est un premier pas dans la recherche d'une unité d'action, et ceci dans une période décisive pour les possibilités d'existence future des radios libres.

LE POINT SUR LES RADIOS EN ACTIVITE

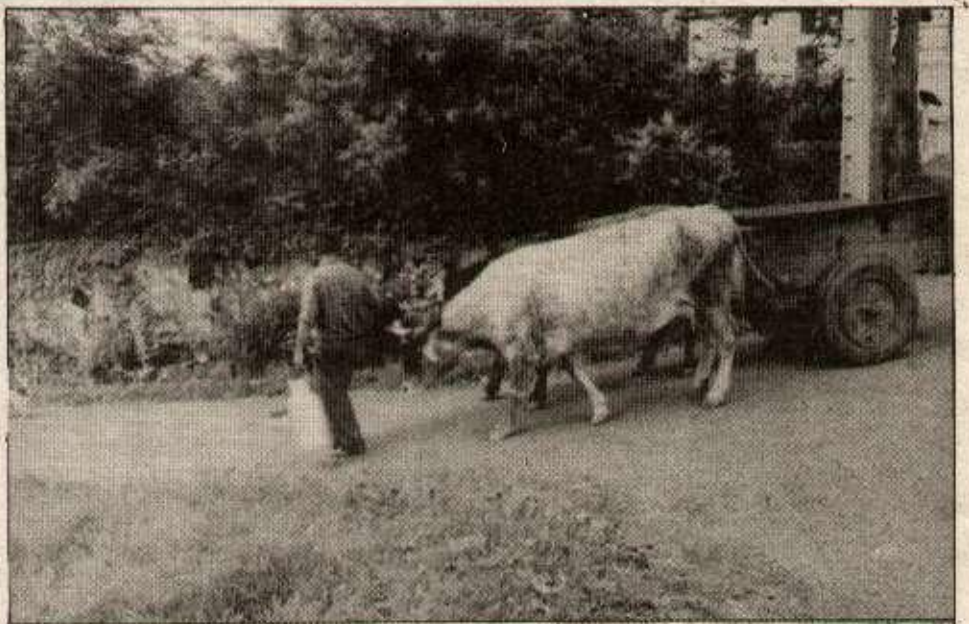
Sur la cinquantaine de collectifs français présents à Longwy, beaucoup ont dû interrompre au moins momentanément leurs émissions, le plus souvent à cause de la répression. Quelques-uns poursuivent une activité régulière. Il s'agit essentiellement de :

- Radio SOS Emploi, à Longwy
- Radio-Verte-Fessenheim qui entame sa troisième année d'émissions hebdomadaires, en Alsace.
- Radio Libre et Populaire Saint-Nazaire : plus d'un an d'existence, une cinquantaine d'émissions hebdomadaires. Le collectif envisage une deuxième émission par semaine.
- Radio Ondes Rouges, à Belfort.
- Radio Pomarde, à Béziers, qui émet depuis un an et demi.
- Radio Massipal à Massy (Essonne).
- Radio Quinquin, à Valenciennes.
- Radio Fil à Soi, à Alès : émet depuis mars 1978, a poursuivi son travail malgré une saisie survenue en juin 1978. Reprise des émissions régulières le 6 octobre.
- Radio Libre 59 : après une assez longue interruption, le collectif a émis pendant la dernière Braderie à Lille et compte reprendre bientôt à un rythme régulier.
- Sur Paris, la plupart des radios n'émettent pas régulièrement. Depuis la rentrée, une émission commune a été réalisée, après l'assassinat de Pierre Goldman.

Radio 93 a assuré l'émission au siège du PS, ils n'en voyaient qu'un aspect : cette action a permis qu'on reparte des radios libres. Mais n'est-il pas un peu naïf de croire — ou de faire semblant de croire — que le PS n'avait pas d'arrière-pensée ? Plusieurs collectifs ont depuis été contactés par le PS pour d'autres émissions. Même si sur cette base, un débat positif peut naître parmi certains militants de base

radios libres se retrouvent, la réunion organisée par SOS Emploi a du moins montré que les clivages ne passaient pas nécessairement entre les deux organisations : ce sont les radios les plus présentes sur le terrain (rattachées ou non à l'une ou l'autre des organisations) qui ont finalement pesé pour que les convergences l'emportent au sein du mouvement des radios libres.

Le pays Basque Nord ne veut pas mourir !



Un mode de production agricole archaïque : il n'est pas rare de voir encore des attelages tirés par des bœufs.

Par Aguirre OXOA

Le Pays Basque Nord ne veut pas mourir ! Il exige que soit reconnue sa spécificité. Inclu dans les Pyrénées Atlantiques, subordonné et oublié dans un département bizarrement constitué, touché durement par la crise économique, confronté à la répression des réfugiés politiques auxquels on a enlevé leur statut, le Pays Basque Nord a connu un été chaud. Il ne s'agit pas d'un phénomène passager. Ces problèmes de tous ordres, ainsi que le pôle d'attraction que constituent les luttes en Euskadi Sud ont même réveillé ou renforcé chez certains la conscience d'être Basque avant tout. Seule une minorité infime pose le problème de l'avenir du Pays Basque en termes autres que régionaux. Mais la dynamique créée par le statut d'autonomie accordé par Madrid au Sud, et le maintien de la politique actuelle du gouvernement français ne conduiront-ils pas à un élargissement de ce courant ? C'est une des questions posées par la situation difficile que vit aujourd'hui le Pays Basque Nord.

Dans les trois provinces historiques du Nord, Labourd, Basse Navarre, Soule, qui s'étendent sur 2 869 km², on distingue la zone littorale, ultra urbanisée et deux zones rurales, les collines et la montagne.

250 000 habitants dont un septième n'est pas originaire du pays, se répartissent inégalement sur cet espace, en se concentrant sur la côte. C'est une population en voie de vieillissement (âge moyen à Biarritz : 53 ans) avec un fort taux de mortalité (11,50 pour 1000) car il y a beaucoup de retraités qui, disent certains Basques, «viennent pour nous faire cadeau de leur cadavre». Le taux de natalité s'affaiblit à 14 pour 1000. Les jeunes, principalement les femmes, émigrent (2000 par an) car il y a un chômage record : 10 000 chômeurs pour 60 000 salariés).

UNE ECONOMIE QUI SE DESAGREGE

Ce «pillage de l'élément humain», lot du Pays Basque depuis le XIV^e siècle, résulte de la politique de sous industrialisation

poursuivie par le gouvernement français avec la complicité d'une bourgeoisie locale qui a accepté depuis longtemps la liquidation de l'économie du pays et le livre aux grandes sociétés françaises ou étrangères, tout en se vautrant dans les spéculations immobilières.

Les secteurs primaire (agriculture, pêche) et secondaire (artisanat, industrie) sont en pleine désagrégation.

La paysannerie dont le taux est l'un des plus importants d'Europe (25%, 8 953 chefs d'exploitation en 1974) est, malgré les apparences, en difficulté. Elle cultive beaucoup le maïs, mais ses activités sont surtout tournées vers l'élevage (porcs, moutons, vaches, chevaux...). L'archaïsme recule et les «etxeas», ces belles maisons rurales, donnent l'illusion de la prospérité, mais les exploitations sont petites, 11% seulement ont plus de 15ha, les agriculteurs s'endettent toujours plus et le revenu agricole se place au 16^e rang des 21 régions-programme. La population agricole vieillit : en 1970 un paysan sur deux avait entre 55 et 65 ans. Elle disparaît progressivement : entre 1954 et

1975 l'effectif des travailleurs de la terre a baissé de 60%.

La production agricole échappe aux paysans basques car l'industrie agro-alimentaire est aux mains des trusts européens : Gervais et Yoplait. Les paysans tentent d'y répondre par des coopératives de ramassage, voire de transformation des produits de base (fromagerie).

Enfin, avec les résidences secondaires qui se multiplient, on assiste à une appropriation foncière au détriment des agriculteurs. A Urrugne, petite commune rurale, on comptait dès 1970, 115 propriétaires de l'extérieur. La terre devient trop chère pour le jeune paysan.

Les pêcheurs connaissent aussi de graves difficultés notamment à Saint-Jean-de-Luz (un tiers en moins entre 1960 et 1978).

LA DESINDUSTRIALISATION

La situation dans l'industrie n'est pas meilleure. Cette industrie est peu concentrée. En 1975, sur 28 000 ouvriers, 18% seulement travaillaient dans des entreprises de plus de 500 salariés. Il n'y a donc que quelques grosses usines : Dassault-Breguet à Anglet, Fonderies Mousserolles (CGE) à Bayonne, Wood Milne à Mauléon, Turbomeca à Tarnos... Géographiquement, ces établissements sont situés sur la zone littorale. Dans le Pays Basque intérieur, il n'y a d'industrie qu'à Hasparren et Mauléon. Excepté pour ces deux villes, où l'industrie de la chaussure est en crise, les centres de décision sont ailleurs : les profits ne sont pas réinvestis sur place.

La désindustrialisation constante touche toutes les entrepri-

ses. Citons les 1 700 licenciements dans la chaussure à Mauléon en 1964, la fermeture des Forges du Boucau en 1965 (1 700 travailleurs), celle de trois usines de chaussures à Hasparren en 1967, la disparition de sept conserveries à Saint-Jean-de-Luz l'année suivante...

Certaines usines ne font que passer, le temps de piller les finances locales en touchant les primes à l'industrialisation. Le gouvernement, malgré ses discours, ne fait rien pour créer de l'industrie dans cette zone «marginale». Plus, il s'oppose à ce que certaines entreprises s'installent, comme à Saint-Martin-d'Arosa et Saint-Pée-sur-Nivelle.

transformer une partie de la baie de Chingoudy à Hendaye en parking à bateaux ; 2 800 «chambres» seront implantées, sur ses rives un parking souterrain sera construit ; coût : 61 millions de francs dont la moitié à la charge des collectivités locales. Et pourtant la municipalité de gauche semble d'accord. Selon le schéma, l'accroissement des résidences secondaires sera ici de 258% !

Une étape nouvelle est franchie actuellement par l'exploitation des «gisements touristiques» du Pays Basque intérieur. La MIACA, qui l'a découvert, prévoit un taux de croissance de 5% annuel jusqu'à 1985 (34 000 «lits») puis 3%. On comprend



Le port d'Hendaye : le peuple basque à la recherche de son identité à travers un mouvement culturel qui se développe.

LA «TOURISTIFICATION»

En 1972, la Mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine (MIACA) projette un schéma d'aménagement du Pays Basque qui est arrêté en 1974 par le Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (CIAT). Les activités touristiques seront développées prioritairement à un rythme inouï, avec la complicité de la bourgeoisie locale.

En conséquence de ce plan, le tourisme submerge le pays. Durant deux mois de folie estivale, 350 000 touristes l'envahissent. Les routes sont saturées. A Hendaye, on compte 30 000 estivalants pour 10 500 habitants ! Comme nous l'a confié un Basque, le seuil de tolérance est largement dépassé. Ces vacanciers, il faut bien les loger, aussi construit-on toujours plus (le bâtiment, hypertrophié, est le seul secteur «industriel» dynamique). L'aménagement du Pays Basque défigure complètement la côte par des opérations immobilières aux réalisations bétonnées particulièrement hideuses. Le schéma prévoyait sur la côte 30 000 «lits» entre 1973 et 1985. On crée des ports de plaisance qui menacent l'espace des pêcheurs. Cela tient parfois du délire, comme le projet qui vise à

dès lors les slogans qui ornent les murs d'Euskadi Nord, tel : «Tourisme = exil».

La plupart des nationalistes basques définissent la situation économique de leur pays comme néocoloniale et se disent victimes de l'impérialisme. Ils accusent la bourgeoisie basque d'incapacité car elle n'a pas fait de révolution industrielle, restant au stade du commerce. Au début du XX^e siècle, elle a choisi l'extrême droite, puis elle s'est prononcée contre les Basques du Sud en 1936, modelant une mentalité d'assistés à ceux du Nord. Aujourd'hui, disent les nationalistes basques, cette bourgeoisie «improductive» et «parasitaire» est «un agent de la pénétration de la grande finance» qui, à l'image du banquier RPR, inchaupé, suit la politique du chien couché en mendiant les «contrats de pays», ces gadgets giscardiens.

Dans notre édition datée de mercredi
LE DROIT INALIÉNABLE D'ÊTRE UN REFUGIE POLITIQUE



Le Pays Basque : «Non à la désertification !».

30^e ANNIVERSAIRE DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Un discours de Ye Jianying

Au rassemblement marquant à Beijing, samedi dernier, le 30^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, Ye Jianying, vice-président du Comité central du Parti communiste chinois et président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale a prononcé un discours dont nous publions ici quelques extraits.

Le vice-président du PCC souligne d'abord la portée historique et mondiale de la révolution chinoise «le plus grand événement qui ait eu lieu après la Révolution d'octobre dans l'histoire du mouvement révolutionnaire du prolétariat international».

LE ROLE JOUE PAR MAO ZEDONG

Il souligne le rôle joué par Mao Zédong et la pensée Mao Zédong dans la révolution chinoise en ces termes : «Que les communistes et le peuple chinois appellent pensée Mao Zédong le marxisme-léninisme qui s'est développé au cours de la révolution chinoise, qu'ils estiment que toutes nos victoires ont été obtenues à la lumière de cette pensée et que sans elle, la Chine nouvelle d'aujourd'hui n'existerait pas, est tout à fait conforme à la réalité de l'histoire. Bien entendu, la pensée Mao Zédong n'est pas seulement le produit de la sagesse du camarade Mao Zédong, elle est aussi la somme de la sagesse de ses compagnons d'armes, du parti et du peuple révolutionnaire (...), la pensée Mao Zédong est la cristallisation de l'expérience acquise, durant un demi-siècle, dans la lutte révolutionnaire en Chine et dans l'édification d'une société nouvelle, la cristallisation de la sagesse collective du Parti communiste chinois, et le camarade Mao Zédong est le représentant le plus éminent du grand parti et du grand peuple chinois».

LES ACQUIS DES 30 DERNIERES ANNEES

Ye Jianying, évoquant les acquis et les succès de trente ans de Chine socialiste, en même temps que l'importance des tâches qui restent à accomplir, a notamment déclaré : «Les trente années de la République populaire de Chine sont trente années de gloire et de grandeur, trente années au cours desquelles le peuple chinois a mené une lutte complexe contre les forces hostiles de l'intérieur comme de l'extérieur, et remporté d'immenses victoires dans la révolution et l'édification socialistes, quoique la voie suivie ait été sinueuse. Au cours de cette période, notre patrie a connu des changements révolutionnaires radicaux et consolidé les acquis dus à ces changements».

Rappelant les acquis à

partir desquels peut se développer aujourd'hui la lutte pour la modernisation de la Chine, il indique : «Grâce au développement de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, les conditions de vie de notre peuple se sont beaucoup améliorées par rapport aux années d'avant la Libération. Au cours de ces trois dernières décennies, les immenses succès remportés dans les divers secteurs de notre économie nationale ont jeté des fondements matériels assez fermes pour la réalisation de la grande œuvre de nos quatre modernisations. En d'autres termes, une solide base d'assaut a été établie à cet effet».

Sur le bilan des 30 dernières années, Ye Jianying indique : «Le Comité central du Parti communiste chinois estime qu'il conviendra de tenir au moment opportun une réunion destinée à donner la conclusion officielle quant à l'histoire des trente dernières années et, notamment, à celle des dix années de la grande révolution culturelle. Cependant, alors que nous célébrons le 30^e anniversaire de notre République populaire, il me paraît nécessaire d'en donner une première appréciation de fond. Dans l'ensemble durant la plus grande partie des trois dernières décennies, la ligne politique que nous avons suivie était juste».

LE GRAND BOND EN AVANT

Evoquant la période du «Grand bond en avant», le vice-président du Comité central du PCC déclare : «En 1958, le camarade Mao Zédong, a appelé à «faire table rase des vieux mythes et à libérer les esprits», et le Comité central a formulé sous sa présidence la ligne générale consistant à déployer tous ses efforts et à aller toujours de l'avant pour édifier le socialisme selon les principes : quantité, rapidité, qualité et économie. Ce fut une source d'inspiration, un grand encouragement pour le peuple de tout le pays. Mettant pleinement en jeu son initiative et son activité créatrice, notre peuple a travaillé à la recherche d'une nouvelle voie pour faire progresser l'édification socialiste dans l'esprit d'indépendance et d'autonomie et en comptant sur ses propres forces. Ainsi, de nombreux nouveaux secteurs de production et de

recherche scientifique ont été créés, tandis qu'à la campagne s'établissait le système des communes populaires».

Cependant, devant ces succès grandioses, nous commençons à devenir imprudents. En 1957, quoiqu'une riposte de notre part contre l'attaque déclenchée par un nombre infime de droitiers bourgeois, s'avérât nécessaire, nous avons commis l'erreur de donner à cette lutte une ampleur exagérée. En 1958, dans la direction de notre travail économique, nous sommes allés à l'encontre de la loi objective, et nous nous sommes écartés des principes suivant lesquels il faut mener en profondeur enquêtes et recherches et n'entreprendre toute action générale qu'après expérimentation. Des erreurs ont été ainsi commises, erreurs qui se traduisaient par des «directives données à tort et à travers», la «vantardise» et le «déchainement du vent communiste» (...)

«Le comité central du parti et le camarade Mao Zédong se sont vite aperçus des erreurs commises dans le travail rural comme dans le travail économique, et c'est sous leur direction que nous nous sommes mis à les rectifier».

LA REVOLUTION CULTURELLE

Concernant la révolution culturelle, il est dit notamment : «Au cours des dix années de la grande révolution culturelle commencée en 1966, notre pays a été le théâtre d'un grand affrontement entre la révolution et la contre-révolution. C'est dans le but de combattre, de prévenir le révisionnisme que cette révolution a été déclenchée. Il est évident que pour un parti prolétarien au pouvoir, une vigilance constante est nécessaire pour éviter la voie révisionniste qui entraîne, à l'intérieur du pays, l'oppression sur le peuple et, à l'extérieur, la conquête de l'hégémonie. Seulement,

au moment du déclenchement de la grande révolution culturelle, il a été fait, à propos de la situation au sein du parti et dans le pays, une estimation qui ne correspondait pas à la réalité, alors qu'une explication correcte n'a pas été donnée à ce que c'était le révisionnisme ; de plus, du fait que les principes du centralisme démocratique se trouvaient écartés, des mesures politiques et des méthodes erronées ont été pratiquées au cours de la lutte. Lin Biao et les quatre, ces conspirateurs et arrivistes, dans un but contre-révolutionnaire, ont exploité cette erreur, l'ont poussée à l'extrême, en élaborant et en appliquant une ligne politique ultra-gauchiste. (...) Le sabotage méthodique contre-révolutionnaire auquel ils se sont livrés pendant dix ans a plongé notre peuple dans le désastre et fait subir à notre œuvre socialiste, le revers le plus sérieux qu'elle ait essuyé depuis la fondation de la République populaire. Pour ce qui est de leur nature, ces menées conspiratrices et contre-révolutionnaires sont totalement différentes des fautes que notre parti a commises».

Dans la suite de son discours, Ye Jianying revient largement sur la portée qu'a eue la victoire sur Lin Biao et les quatre, compte-tenu de la menace mortelle que faisaient peser leurs conceptions et leurs pratiques sur l'avenir de la dictature du prolétariat et du socialisme en Chine. L'importance de la lutte pour les quatre modernisations socialistes de type chinois, ainsi que pour le développement de la démocratie socialiste, est également largement rappelée. Le discours se termine sur un appel à l'unité du peuple chinois pour réaliser les objectifs sur le plan intérieur, réalisation présentée comme inséparable d'une politique extérieure fondée sur l'internationalisme prolétarien, sur la lutte contre l'impérialisme et l'hégémonie, et pour la paix mondiale.

KAMPUCHEA : L'AVENIR DU PEUPLE CAMBODGIEN MENACÉ

L'offensive imminente de grande ampleur de l'armée vietnamienne aurait pour conséquence, selon des sources thaïlandaises, de provoquer l'exil de 100.000 cambodgiens. La Thaïlande a fait savoir qu'elle ne pourrait les accueillir sans que les gouvernements occidentaux ne garantissent leur accueil.

D'autre part, l'UNICEF a démenti les informations selon lesquelles tous les enfants de moins de 5 ans auraient disparu du Cambodge. Cependant la voix du Kampuchéa Démocratique aurait annoncé qu'un demi-million de personnes sont mortes au Cambodge depuis le début de l'année.

Le syndicaliste soviétique Nikitine poursuit une grève de la faim

Dans la nuit du 3 au 4 août 1979, Nicolas Nikitine, membre du syndicat libre, le SMOT, est arrêté à Moscou aux côtés de Vladimir Borrissov et Albina Yakoreva. Il annonce dès ce moment là qu'il entame une grève de la faim et on apprend maintenant qu'il est déterminé à la poursuivre pour une durée illimitée, pour protester contre la conduite des autorités à son égard.

Le 12 août 1979, alors que le médecin de la prison avait déclaré qu'il était intransportable et interdit son déplacement, on l'a transporté de Moscou à Leningrad. Nicolas Nikitine est cardiaque et le matin du 12 août, il avait eu une violente attaque. Au cours du voyage, Nikitine est resté deux jours dans le coma. Au moment de son installation dans le wagon «Stopyline», le lieutenant chef du convoi l'a traité de simulateur et l'a frappé au plexus solaire.

Le 11 septembre, Nicolas Nikitine a eu 31 ans. Il est incarcéré à la prison «La Croix» à Leningrad.

Réunion du FMI à Belgrade : le Tiers monde décidé à réclamer une réforme du FMI

Le «groupe des 77», pays du Tiers monde (ils sont en réalité 120) se sont réunis samedi à Belgrade et ont adopté un «programme d'action immédiat» qui vise à promouvoir une réforme du Fonds Monétaire international. Parmi les revendications des pays du tiers-monde, figurent entre autres une «intensification urgente» de l'aide des pays développés, qui consacre moins de 0,7% de leur PNB (chiffre fixé par le FMI) à l'aide aux pays en voie de développement. Le Tiers Monde réclame également des délais supplémentaires de remboursements des prêts accordés aux pays les plus pauvres, en raison de la «dégradation des conditions économiques générales dans le monde». Le «groupe des 77» se prononce en faveur d'un accroissement de 40 milliards de dollars du capital de la Banque mondiale et de l'accroissement des ressources de l'aide au développement. Il propose enfin la création d'un système de financement visant à résorber des déficits dus à des facteurs externes comme les «fluctuations monétaires et la dégradation des termes de l'échange». Cette dernière proposition a été rejetée dimanche par le comité de développement, les pays occidentaux y faisant obstacle.

Le «groupe des 77» a adopté samedi à l'unanimité, une résolution présentée par la délégation du Pakistan demandant aux organes du FMI et de la Banque Internationale pour la reconstruction et le développement d'admettre l'OLP en tant qu'observateur dans ces 2 institutions internationales.

Manifestation contre l'intervention russe en Afghanistan



Aux cris de «A bas le KGB en Afghanistan» et «A bas les superpuissances» plusieurs centaines d'étudiants afghans manifestent devant l'ambassade d'URSS à Delhi.

GRECE-URSS : IMPORTANT ACCORD ECONOMIQUE

Au cours de son voyage en URSS, le Premier ministre grec Caramanlis a conclu un accord économique qui comprend une coopération technique, la fourni-

ture d'énergie électrique et la construction d'une usine d'aluminium par l'URSS, ainsi que la construction d'un pipe-line qui alimentera la Grèce en gaz naturel.

LA RECONDUCTION DE LA LOI VEIL, CA NE SUFFIT PAS !

Ainsi donc, après plusieurs mois de suspens, agrémentés de déclarations de médecins réactionnaires ou d'autorités ecclésiastiques farouchement hostiles à l'avortement, le Conseil des Ministres de ce mercredi vient de décider de proposer la reconduction pure et simple de la loi Veil, et de lui donner «un caractère permanent». Attitude prévisible, car on ne voit pas pourquoi, cinq ans après le vote de cette loi qualifiée de «libérale», mais très restrictive en même temps dans les conditions mises à son application, le gouvernement reviendrait en arrière. On ne pouvait pas non plus

s'attendre à un projet annulant les clauses restrictives, ou instituant la gratuité de l'avortement. Il restait donc au gouvernement à proposer la reconduction de la loi, en mettant une fois de plus l'accent sur la nécessité d'une «véritable» politique de la famille...

Nous ne pouvons nous contenter de cela ! Chacun reconnaît que la loi elle-même a été très peu appliquée dans les services publics, puisque dans le tiers d'entre ceux qui pourraient pratiquer des avortements, rien n'a été fait, en cinq ans !

Et rien de sérieux n'est prévu pour que tous les

hôpitaux publics acceptent l'ouverture de centres d'IVG ! Au nom de la clause de conscience, un très grand nombre de chefs de service imposent toujours leur diktat à l'ensemble de leur personnel !

Pouvons nous nous contenter d'une loi qui comporte des clauses discriminatoires à l'égard des mineures et des immigrées ? D'une loi qui ne permet pas le remboursement de l'intervention ? D'une loi qui favorise de fait la «spécialisation» de certaines cliniques privées qui pratiquent couramment les dépassements d'honoraires, et se moquent de

la sécurité des femmes ? Non.

D'ici quelques semaines, nous aurons droit, une deuxième fois, à tous les commentaires possibles sur les divisions de la droite parlementaire à propos de la loi Veil, deuxième passage... Le problème de l'avortement ne sera plus que la toile de fond de ces déchirements et de ces empoignades. Il n'est pas question d'en rester là. Dès ce samedi, c'est ce qui sera affirmé par la manifestation nationale des femmes, à laquelle le PCR appelle. Et partout, dans les quartiers, dans les hôpitaux, il nous faudra poursuivre la lutte !

● Le maire PS de Pau : «Le PCF, agent électoral de Giscard»

Dans une interview au *Monde*, Labarrère, député maire socialiste de Pau et président du conseil régional d'Aquitaine, critique en termes modérés la politique menée par le conseil régional lorsqu'il était présidé par Chaban-Delmas. Il est beaucoup plus virulent à l'endroit des dirigeants locaux du PCF, qu'il accuse de se comporter «comme les meilleurs agents électoraux de M. Giscard d'Estaing». «Dans les régions comme au niveau national, ajoute Labarrère, il semble que le PC n'ait qu'un but : faire éclater le parti socialiste pour que le candidat communiste fasse plus de voix que celui du PS au premier tour des élections présidentielles de 1981».

● «Nous continuons la lutte» déclare l'IRA à Belfast

Le pape est parti d'Irlande après avoir appelé la résistance à déposer les armes. Mais au grand regret des britanniques, l'IRA provisoire, notamment à Belfast, a déclaré qu'elle continuait la lutte armée. Mettant ces paroles en pratique, l'IRA a attaqué une patrouille anglaise et une bombe a soufflé l'immeuble de l'office du gaz non loin du centre de Belfast.

Le gouvernement britannique, pour sa part, a nommé auprès d'Atkins, le secrétaire à l'Irlande du Nord, un superflit, l'ex-agent secret Maurice Oldfield pour coordonner les opérations répressives de l'armée anglaise et de la Royal Ulster Constabulary (R.U.C.) contre l'IRA provisoire et l'INLA. Les autorités ont déclaré : «Le gouvernement a l'intention de maintenir et d'augmenter la pression des forces de sécurité contre les terroristes jusqu'à ce que ceux-ci soient conduits devant les tribunaux».

Paddy PC LAUGHLIN

LIP : L'AG VOTE LES RECLASSEMENTS

L'assemblée générale de Lip s'est prononcée pour la première fois en faveur des reclassements par 197 voix contre

121. Constitués en coopérative ouvrière depuis novembre 1977, LES LIP vont-ils mettre fin à cette expérience face aux contraintes économiques et sociales qu'ils subissent ?

Troupes soviétiques à Cuba

APRES LE DISCOURS DE CARTER, RIEN N'EST REGLE

Dans son discours de lundi au sujet de la présence de troupes soviétiques à Cuba, Carter tout en annonçant un certain nombre de mesures militaires, a déclaré que cette crise «ne constitue pas une raison suffisante pour en revenir à la guerre froide». Il n'a pu cependant faire état d'aucune véritable explication de la part des dirigeants soviétiques, alors que le secrétaire d'Etat Vance a multiplié ces dernières semaines les discussions à ce sujet avec l'ambassadeur soviétique.

Cependant, pour répondre aux inquiétudes exprimées par les milieux politiques américains, Carter a annoncé toute une série de mesures principalement

militaires. Il a mentionné, en ce qui concerne la région des Caraïbes, l'établissement d'une force opérationnelle spéciale, l'envoi de 1 500 marines supplémentaires à la base cubaine de Guantanamo, l'assurance d'une aide aux pays d'Amérique Latine «en cas de menace soviétique», l'augmentation de l'aide économique aux pays des Caraïbes. Mais le président US a également annoncé d'autres mesures concernant la puissance militaire américaine dans le monde : il s'agit de l'accélération de la mise sur pied de la force d'intervention américaine contre le Tiers Monde, du renforcement de la flotte dans l'Océan Indien et de l'intensifica-

tion de l'espionnage et de la surveillance de l'URSS.

En déclarant garder son sang-froid, mais en annonçant toutefois cette série de décisions, Carter espère gagner les voix des sénateurs qui devraient ratifier le traité SALT II. Beaucoup d'entre-eux avaient en effet annoncé qu'ils refuseraient la ratification si ils estimaient que l'équilibre des forces en faveur des USA n'était pas assuré par la politique de Carter.

En fait, il semble que plusieurs sénateurs opposés au traité ou indécis n'aient pas été satisfaits de la réponse apportée par le président à l'affaire de la brigade soviétique à Cuba. Baker, dirigeant des séna-

teurs républicains, a en effet déclaré qu'il la considérait comme «totalement inadéquante». De son côté Church, président de la commission des Affaires étrangères, estime que le traité ne pourrait entrer en vigueur tant que la brigade soviétique serait opérationnelle à Cuba. Un commentateur ajoute que, finalement «Ce qui paraissait inacceptable hier est maintenant accepté».

Il semble donc que le discours de Carter n'ait rien réglé et que le débat sur les problèmes de détente se poursuive et se développe dans la classe dirigeante américaine, avec d'autant plus d'acuité que la campagne électorale est déjà pratiquement ouverte.

Carnet de voyage au Liban

En 1976, quand Oum et Abou Moussa Saleh sont arrivés à Damour, venant du camp de Tell el Zaakar, ils étaient dans le même dénuement qu'à leur départ de Palestine : «Nous étions pieds nus, nous n'avions plus d'habits, pas même de couverture ; il nous fallait dormir par terre. C'est l'organisation de la Résistance qui nous a permis de vivre, en nous donnant des ustensiles de cuisine, du savon, des couvertures, un peu d'argent. Toutes les familles qui sont venues ici ont ainsi touché quelque chose : pas une qui ne compte au moins deux ou trois martyrs...». La Résistance se fait un devoir de venir en aide aux familles de ceux qui sont tombés. Oum et Abou Moussa ont donc pu se procurer le strict nécessaire : deux banquettes et une petite table basse, une armoire et, au fond de la grande pièce, les couvertures roulées pendant la journée.

Beaucoup de Palestiniens ont été tués au Liban en 1975-1976 : il y avait beaucoup de familles à secourir. Pour faire face à la situation, mais aussi

pour permettre aux gens de ne pas dépendre de secours, la Résistance a considérablement développé le réseau des ateliers Samed, où travaillent les jeunes de ces familles. Il y a un atelier Samed à Damour. La fille d'Abou Moussa y travaille la nuit. Car depuis quelque mois, les bombardements israéliens, ont rendu impossible le travail de jour.

«Les avions, ici, font partie de la vie quotidienne», dit Abou Moussa. «Il y a quelques jours, dit sa femme, ils sont venus à 5 heures du matin. Les petits étaient endormis. Aller jusqu'à l'abri ? Mais on risquait de se faire cueillir en route : ils tirent sur tout ce qui bouge. Et puis, dans le noir, avec les enfants pas habillés...» Alors, elle s'est mise devant eux, pour les protéger.

En fait, à ce moment-là, c'était presque tous les jours un bombardement. Dix minutes, un quart d'heure, sans aucune efficacité militaire possible, purement terroriste. Une des deux écoles ouvertes par la Résistance dans le camp avait servi

de cible. A cause du danger, il avait fallu fermer toutes les deux. «Les Israéliens ne restent pas un instant sans nous frapper, avec tous les moyens dont ils disposent, bateaux, avions, canons. En Palestine, les gens vivent sous l'occupation ; ici, c'est l'occupation indirecte. C'est pourquoi nous pensons toujours à eux, comme ils pensent à nous de leur côté».

La Palestine, qu'est-ce donc pour eux, trente ans après ? «Tout ce qui est beau, l'eau, la verdure, les terres qu'on avait là-bas, tout le bétail. Maintenant, Israël a pris les terres. Mais nous y retournerons». Oum Moussa, elle, en parle avec les enfants : «Ils demandent pourquoi sommes-nous Palestiniens, et pas Libanais ? Alors, je leur raconte : l'occupation, le départ». La fille qui est là, confirme : «Si on me disait que je peux rentrer, je partirais tout de suite, à pied s'il le fallait». Et le père : «Je ne souhaite qu'une chose, pouvoir mourir là-bas, être enterré sous la terre de ma patrie. Nous y arriverons, avec l'aide de Dieu. Et avec celle des Lionceaux (1)».

L'ITINERAIRE D'UNE FAMILLE ET D'UN PEUPLE (2)

Par Jean LERMET et Yomna EL KHALIL

Car l'espoir, dans cette famille, se fait action. Des six garçons et des huit filles, tous ceux qui sont en âge sont membres du Fath (2). Un des fils séjournait à Damas avec les Lionceaux l'été dernier. Une fille, qui se tenait à la fenêtre quelques jours plus tôt, avait couru prévenir les combattants quand elle avait entendu venir les avions. Abou Moussa est membre de la milice. Il fait le coup de feu à chaque raid israélien. «Ma femme aussi porte les armes», ajoute-t-il. Elle ne nous en avait rien dit.

Que nos vœux à... pa-gnent tous les Saleh du Liban,

de Jordanie, de Syrie et d'ailleurs, jusqu'au terme de leur errance : une terre qui soit à eux, la seule terre où, enfin, ils pourront se sentir chez eux : la Palestine.

(1) Organisation de Jeunesse de la Résistance.

(2) Initiales arabes du Mouvement de Libération Nationale Palestinien.

Dans notre prochaine édition : PALESTINIENS ? LIBANAIS ? COMBATTANTS !